



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

30002622

February 15, 2023 / 15 février 2023

Subject/ Object: REQUEST FOR STANDING OFFERS / DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES # 30002622 - Scientific and technical advisory services/ services consultatifs scientifiques et techniques.

ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1

Further to the above-mentioned Request for Standing Offers, this Addendum (#001) is to respond to bidders questions.

Pour faire suite à la demande d'Offre à Commandes (#001) vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

Questions and Answers / Questions et réponses:

English

Question 1: With reference to Annex E (Evaluation Criteria) No. M4 of the RFP, the table of staff categories only includes the (1) Senior Project Manager; (2) Senior Scientist; (3) Senior Technical Specialist; and (4) Intermediate Specialist. Would you please clarify the following:

- a. Can additional staff and their rates be itemized in the table in addition to the above four categories or do all staff working on the Project have to fall into one of the four categories? Row M4 in Annex E suggests it is the former, please confirm if so.
- b. If all staff have to fall into one of these four categories, can there be multiple hourly rates applicable to different staff within those categories or is a single rate per category required?
- c. If all staff have to fall into one of the four categories, the implication is that administrative items should be reflected in the rates and not through the inclusion of such personnel: would you clarify if this is the correct understanding?

Answer 1:

- a. Yes, all project staff under the theme of "resource Acoustic Expertise" must fall into one of the categories
- b. Single rate per category
- c. "Firm hourly rates must include all applicable fees required for conducting the work, excluding travel and living expenses."

Français

Question 1: En ce qui concerne l'annexe E (critères d'évaluation) n° O4 de la DP, le tableau des catégories de personnel ne comprend que (1) le chef de projet principal, (2) le scientifique principal, (3) le spécialiste technique principal et (4) le spécialiste intermédiaire. Veuillez clarifier les points suivants :

- a. Est-il possible de détailler dans le tableau le personnel supplémentaire et ses taux en plus des quatre catégories ci-dessus ou tout le personnel travaillant sur le projet doit-il appartenir à l'une des quatre catégories ? La rangée O4 de l'annexe E suggère que c'est la première catégorie, veuillez confirmer si c'est le cas.
- b. Si tout le personnel doit appartenir à l'une de ces quatre catégories, peut-il y avoir plusieurs taux horaires applicables à différents membres du personnel au sein de ces catégories ou un seul taux par catégorie est-il requis ?
- c. Si tout le personnel doit appartenir à l'une des quatre catégories, cela implique que les frais administratifs doivent être reflétés dans les taux et non par l'inclusion de ce personnel : pourriez-vous préciser si c'est la bonne compréhension ?

Réponse 1:

- a. Oui, tout le personnel du projet sous le thème " expertise acoustique des ressources " doit appartenir à l'une des catégories suivantes
- b. Taux unique par catégorie
- c. "Les taux horaires de la firme doivent inclure tous les frais applicables nécessaires à la réalisation du travail, à l'exclusion des frais de déplacement et de subsistance."